Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902464-20260605-D26202606-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Brest

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-ÉLOY**

SEANCE DU 5 JUIN 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de convocation :
29/05/2026
Date d'affichage :
29/05/2026

L'an deux mil vingt-six, **le 5 juin à 19 heures** le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Mairie, sous la présidence de **M. Renaud GRALL, Maire**.

Présents : M. Renaud GRALL, M. Benoît LE DIZES, Mme Laëtitia LIZIARD, M., M. Olivier GRALL, Michael HOURMANT M. Jacques TAINON, M Thibault CALBA, Mme Valérie LEVEQUE, Mme Sylvia INIZAN.

Excusée : Mme Christelle CHEVALLEREAU (procuration à M LE DIZES Benoît)

Absente : Mme POUPON Delphine

Secrétaire de séance : Mme LIZIARD Laëtitia

D26_2026_06 Attribution des subventions aux associations année 2026

La commune de SAINT-ELOY apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou évènements.

Elle le fait sur la base des dossiers de demandes de subventions reçus, en tenant compte notamment de facteurs tels que le niveau d'activité, leur nombre d'adhérents, l'accès des publics les plus larges aux actions proposées, tec.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'attribution des subventions communales versées en 2026 comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902464-20260605-D26202606-DE

Désignation	Montant
Associations communales	**1 104 €**
Association Maison du cadran	504 €
Comité d'animation	200 €
Amicale des retraités	200 €
Association des anciens combattants	200 €
Associations extérieures	**606 €**
Amicale pour le don du sang - Daoulas	25 €
Association Agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique - Daoulas	31 €
Association ENER'GYM	25 €
Association Uni Sons - Loperhet	25 €
Banque alimentaire du Finisitère- Quimper	25 €
Chorale Log'a rythme	25 €
Handball Ploudiry Sizun	25 €
Société de chasse l'armoricaine	25 €
Ribine - Le Tréhou	100 €
Secours catholique du Finistère	25 €
Secours populaire de Sizun	25 €
Solidarité Paysans du Finistère	25 €
SOS amitiés BREST	25 €
Amicale laïque du Plateau de Ploudiry (ALPP)	25 €
ADAPEI (association de parents de personnes handicapées mentales et leurs amis)	25 €
Association Prévention routière	25 €
Bibliothèque sonore Quimper et Finistère	25 €
CIDFF (droit des femmes et des familles) - Finistère	25 €
Enfance et partage - Quimper	25 €
GAB 29 (groupement des agriculteurs biologiques du Finistère)	25 €
AMF Téléthon	25 €
Attributions spécifiques	**345 €**
Association Log'ado	345 €
TOTAL	**2 055 €**

Monsieur Jacques TAINON sort de la pièce pour le vote de la subvention accordée à l'Amicale des retraités.
Monsieur Benoît LE DIZES, Monsieur Thibault CALBA et Madame Valérie LEVEQUE sortent de la pièce et ne prennent pas part au vote car concernés personnellement.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire,
Renaud GRALL.

MAIRIE DE SAINT-ELOY (Finistère)

Secrétaire de séance,
Laëtitia LIZIARD